

Entrevista a Leopoldo Calvo-Sotelo

Source: Secretaría de Estado para la Unión Europea, Madrid, 1016.1.III. ESP, 8c.

Copyright: (c) Ministerio de Asuntos Exteriores y de Cooperación de España

URL: http://www.cvce.eu/obj/entrevista_a_leopoldo_calvo_sotelo-fr-a8518b48-9e76-4ed4-aca4-1d9f18594a91.html

Date de dernière mise à jour: 20/02/2014

1.

89 78.66
11.187 c)
P. Heuro.

Vous avez reproché sa lenteur à la Commission des Communautés Européennes qui estime à une année le délai nécessaire pour émettre un avis préalable aux négociations relatives à l'adhésion de l'Espagne à la CEE.

Estimez-vous que, de son côté, l'Espagne serait prête, économiquement et politiquement, à devenir membre de la Communauté dans un délai très bref?

M. Leopoldo Calvo Sotelo : Je voudrais répondre à cette question en deux temps.

M. Natali, le vice-président des Communautés avait annoncé que l'avis serait prêt pour mars 1979. Lors de la conférence de presse tenue à Bruxelles, j'ai effectivement fait remarquer à la Commission qu'un délai d'un an me semblait fort long pour donner un avis préalable. J'ai précisé que nous étions pour notre part disposés à activer les échanges d'informations, que l'administration publique espagnole peut fournir toutes les données dans un délai assez court.

J'ai eu la satisfaction de voir le président du conseil des Ministres de la Communauté, Monsieur Andersen, ministre danois des Affaires étrangères, dire publiquement qu'il partageait notre opinion et qu'il estimait que l'avis sur l'Espagne pouvait être prononcé avant la fin de 78.

De notre côté, nous mettons tout en oeuvre pour qu'aucun retard ne puisse nous être reproché.

Le second paragraphe de votre question contemple déjà l'horizon de l'adhésion elle-même, il dépasse le stade des négociations préliminaires. Vous savez que le document rendu public par la Commission, ce qu'on appelle la "fresque" sur l'élargissement a prévu, après la ratification du traité d'adhésion, une période transitoire de dix ans, divisée peut-être en deux termes de cinq ans. Nous pensons que la Commission a été peut-être trop prudente en prévoyant un délai aussi long. Nous croyons qu'à l'issue du premier terme de cinq ans, l'Espagne sera en mesure d'assurer la plus grande partie de l'acquis communautaire et que seuls certains produits plus sensibles nécessiteront le prolongement de la période transitoire. Là aussi, nous pensons que l'intégration de l'Espagne dans la Communauté peut être réalisée plus rapidement que Bruxelles ne le prévoit; ce n'est qu'après négociation que ces délais pourront être fixés définitivement.

Ces produits sensibles existent de part et d'autre, aussi bien au sein de la Communauté actuelle qu'en Espagne. Je pense que, dans le domaine agricole par exemple, il sera sans doute nécessaire de prolonger la période transitoire au-delà de cinq ans.

2.

Précisément, que répond l'Espagne aux pays de la Communauté qui estiment que son adhésion amplifierait les déséquilibres agricoles existant déjà ?

- En fait, les craintes exprimées par certains ne concernent que quelques produits. A côté d'eux, il existe d'autres produits pour lesquels l'Espagne permettra à la Communauté de ne plus être déficitaire, tout comme, il existe des produits que l'Espagne importe et pour lesquels les Neuf sont excédentaires, il faut tenir compte aussi de cette complémentarité.

Il n'y a de problème que lorsque les deux parties sont producteurs excédentaires. On mentionne notamment le vin. Notre réponse est la suivante : on a peut-être transformé en argument politique certains produits comme le vin. Nous souhaitons chiffrer exactement l'ampleur du problème et, pour ce faire, rencontrer autour d'une table les pays intéressés, avec, bien sûr, l'assentiment de la Commission, pour en arriver à une vision non passionnelle de la question. Pour notre part, nous sommes sûrs que lorsqu'on aura mesuré exactement l'ampleur des problèmes, on se rendra compte qu'ils sont limités et qu'ils peuvent donc être résolus. Sur ce point, j'ai déjà dit et je répète qu'en 1970, lors de l'accord commercial préférentiel avec l'Espagne, la Communauté a quelque peu sous-estimé la capacité de réponse de l'industrie espagnole. Or, il se trouve que notre industrie a fort bien répondu. Peut-être, en se souvenant de cette expérience, la Communauté a-t-elle, aujourd'hui, surestimé notre secteur agricole. Malheureusement - ou heureusement, selon le point de vue - je crois que notre agriculture ne réagira pas énergiquement. Une fois encore, je dis qu'il convient de mesurer exactement l'ampleur du problème, ce qui n'a pas été fait jusqu'ici.

Il faut se souvenir aussi que l'agriculture est un domaine qui a toujours été politiquement sensible et notre adhésion a été commentée en France pendant une campagne électorale. Comme partout dans ces circonstances, les études chiffrées sont remplacées par de grandes déclarations de principe. Aujourd'hui, dans un cadre plus objectif, on peut faire un bilan et arriver, je l'espère, à aplanir les difficultés.

Ne croyez-vous pas qu'une adhésion complète trop rapide pourrait provoquer en Espagne un afflux de produits industriels qui mettrait en difficulté les petites entreprises, nombreuses dans votre pays ?

- Vous parlez de petites entreprises. Il faudra étudier la question de plus près mais j'ai l'idée que les grandes entreprises ne sont pas moins menacées que les P.M.E.

A mon avis, ce sont même plutôt les grandes entreprises qui risquent de se trouver en difficulté. Peut-être devront-elles trouver, dans le cadre de la Communauté, des accords de coopération qui leur permettront de maintenir leur position.

Cette adhésion serait-elle trop rapide ? Il faut bien se dire qu'il reste encore deux ans et demi - trois ans de négociations avant la ratification de notre adhésion. Ajoutons une période transitoire de 5 ans au moins et, pour certains produits, de 10 ans.

Je vous invite à voir ce que l'industrie espagnole a réalisé en dix ans, de 1962 à 1972 ; elle a accompli un bond énorme. Dès lors, je pense qu'une décennie sera suffisante pour que notre industrie s'intègre sans grande douleur. Il se peut que certaines restructurations soient nécessaires pour adapter notre industrie à un marché plus vaste. Mais c'est précisément l'avantage que présente à nos yeux la Communauté Economique Européenne.

On est en droit de se demander, en considérant le peu de réussite du marché commun agricole, soit le domaine où l'intégration a été la plus poussée, pourquoi un pays désire devenir membre de la CEE ...

- C'est précisément dans les milieux communautaires que la Communauté jouit du moins de prestige. Je crois qu'à Bruxelles, il est de bon ton de dire que la Communauté ne fonctionne pas bien. J'y ai perçu une certaine propension à dire " nous sommes critiques, ne croyez pas que nous soyons naïfs". Peut-être l'Espagne est-elle naïve mais on croit chez nous que la Communauté est une volonté en marché et que si elle n'est pas en parfaite santé, elle fonctionne bien malgré tout. Nous espérons que le défi que constitue l'adhésion de l'Espagne à la Communauté provoquera une réponse de la Communauté qui permettra non seulement de régler les problèmes particuliers liés à son élargissement mais aussi de faire progresser l'ensemble de la Communauté. C'est l'idée du défi et de la réponse. L'adhésion de l'Espagne peut être une stimulation pour la Communauté. Cette dernière a des difficultés, dont le problème agricole, mais ils sont indépendants de notre adhésion. Toutefois, si notre adhésion amplifie le problème agricole, il faudra que la Communauté réponde à ce défi. En le faisant, elle peut accomplir un pas en avant. C'est un peu

l'idée de Jean Monnet, voulant que l'Europe soit faite à coups de crises. Je suis tout à fait d'accord avec ce mot, pourvu que les organismes communautaires aient la vitalité nécessaire.

Quel est, selon vous, le principal apport économique de l'Espagne à la Communauté ?

- Je crois que nous pouvons apporter une économie quantitativement importante. Si on mesure le poids qu'aura l'Espagne dans la Communauté en fonction des facteurs de pondération appliqués au sein de la Communauté --- 10 pour les grands pays (France, Espagne, Italie) et 5 pour les pays plus petits --- il semble que l'Espagne se verrait appliquer le facteur 8.

Deuxièmement, l'Espagne est le plus grand marché européen restant en dehors de la Communauté : 36 millions d'habitants qui ont un niveau de consommation important.

Troisièmement, je pense que l'Espagne peut apporter, à la Communauté, surtout dans le domaine agricole, un équilibre dont le centre de gravité se trouve actuellement un peu trop au nord.

Le déficit de la balance commerciale espagnole est généralement attribué à la faiblesse de ses structures industrielles. Ne risque-t-il pas, dans un premier temps au moins, d'être amplifié par l'ouverture des frontières ?

- Il existe effectivement un risque initial. Mais si on entreprend, le plus tôt possible, sans attendre la ratification du traité d'adhésion, les restructurations nécessaires, je pense que ce mouvement défavorable de notre balance commerciale se produira peut-être mais que son ampleur sera réduite.

Il ne faut pas oublier que le déficit de notre balance commerciale, a comme dans tous les pays européens, été accentué par la crise pétrolière. Notre couverture commerciale globale dépasse de très peu les 50 % pour 1977, ce qui signifie que nous avons importé deux fois plus que nous n'avons exporté; les produits énergétiques sont responsables de la moitié du déséquilibre. Il se fait que l'Espagne n'a, jusqu'ici, pris aucune mesure pour limiter la consommation d'énergie, contrairement aux pays de la Communauté dans lesquels la consommation d'énergie a diminué en valeur relative depuis 1973. Notre ministère de l'industrie a maintenant proposé

politique intérieure ont effacé la crise énergétique. Notre balance commerciale témoigne de cette incurie. Il faut que nous prenions sans tarder les mesures adéquates.

Pensez-vous qu'il est opportun que le modèle économique espagnol soit redéfini dans le cadre communautaire au moment où les structures industrielles des Neuf sont elles-mêmes remises en question ?

- La crise économique dont souffre l'Europe et l'Espagne constitue, à mon avis, une circonstance avantageuse et non défavorable. Pourquoi ? Parce que, indépendamment de notre adhésion, des restructurations s'imposent partout. Et d'autre part, les entreprises privées se laissent plus volontiers discipliner en période de crise qu'en plein "boom" économique. Je le sais, j'ai travaillé dans le privé pendant un quart de siècle. Ces deux conditions facilitent notre adhésion en la complétant d'une humanisation des structures industrielles.

L'exemple de l'industrie sidérurgique est très clair à ce propos. On dira peut-être que je suis optimiste, mais je crois que le jour où la crise sera passée, l'industrie sidérurgique espagnole sera un atout, un actif de la Communauté. Il faut lui accorder la place qu'elle mérite. On ne restructure pas à court terme; il faut contempler l'horizon 85, quand la crise sera passée, quand l'Espagne sera membre de la Communauté, pour prendre aujourd'hui les décisions de restructuration.

Estimez-vous que la candidature de l'Espagne est liée à celles de la Grèce et du Portugal. Quelles sont, selon vous, les différences essentielles entre ces candidatures ?

- Il ya avant tout une différence objective de calendrier. La Grèce a fait sa demande d'adhésion plus tôt que nous, le Portugal également. Il existe aussi une différence quantitative. Il me semble évident que l'Espagne est la pièce majeure du deuxième élargissement de la Communauté. C'est une affirmation qui ne peut blesser personne : les chiffres le prouvent, que ce soient les statistiques démographiques, le Produit national brut ou la production industrielle.

Enfin, la situation de notre économie est très différente de celle d'au moins un des autres pays candidats qui traverse d'importantes difficultés.

Ceci dit, la question de "prestige" ne se pose pas. Peu importe d'arriver le premier ou le troisième.

U.

Nous pensons que l'attitude de la Commission qui a voulu traiter séparément le cas de chaque pays tout en les intégrant tous trois dans la même "fresque" est raisonnable et intelligente.

Quelles sont les mesures qui, selon vous, devraient être prises par les Communautés afin d'accélérer le développement des régions méditerranéennes qui accusent aujourd'hui un retard important ?

- Cette question est importante. Le retard des régions méditerranéennes dans la Communauté à Neuf persiste toujours. La politique régionale est une politique difficile; je pense qu'ici aussi jouera le principe du "défi et de la réponse". Il faudra que la Communauté revoie sa politique régionale peut-être plus pour d'autres régions méditerranéennes qu'à cause de l'Espagne --- afin que les différences ne s'accroissent pas entre le nord et le sud. C'est un problème grave dont il ne faut pas attendre une solution rapide et j'avoue que je ne suis pas trop optimiste sur ce point qui constitue pour moi, le plus grand problème de la Communauté.

Estimez-vous qu'il faut lier la réalisation de l'union économique européenne à celle de l'union politique ?

Je crois qu'à ce double niveau économique et politique, une certaine ambiguïté ampute la force de la Communauté. On a recherché d'abord une union économique en pensant qu'elle rendrait évidente la nécessité de l'union politique qui se réaliserait peut-être à travers la politique monétaire qui se trouve à cheval sur l'économique et la politique.

Je pense que l'idée de l'Europe est vive parce qu'elle possède une base économique solide et qu'elle garde un élan politique. En termes scholastiques, je parlerais de matière et de forme, la matière étant l'économique et la forme, l'idéal politique. Or, pardonnez la formule un peu pédante, il n'y a pas de matière sans forme ni de forme sans matière. C'est ce qui donne sa fécondité à l'Europe. Pour terminer, je dirai qu'il y aura toujours une priorité de la forme.

Les neufs pays membres et les trois pays candidats totalisent quelque 7,5 millions de chômeurs. Que pensez-vous de l'attitude de la Commission qui se montre réticente pour accorder directement la libre circulation des travailleurs ?

Lorsque le chômage est très répandu, les émigrations de travailleurs sont très réduites. Les gens ne se mobilisent que lorsqu'il y a offre de postes de travail. On l'a vu en 1960. Donc --- hypothèse académique --- si on décrétait la liberté totale de la circulation des travailleurs, il n'y aurait pas de mouvement important.

Malgré les différences existant entre les politiques sociales nationales ?
Il faut, bien sûr, progresser le plus rapidement possible vers une politique sociale commune. Des pas importants ont déjà été accomplis et je comprend que, pour des motifs politiques, la Commission soit prudente dans ce domaine.

Je crois qu'une autre question se pose aussi : celle des émigrants qui travaillent déjà dans les pays de la Communauté. Ils doivent évidemment être traités d'une façon particulière et nous avons demandé que s'ouvrent des entretiens avec la Commission pour en arriver à un accord transitoire. Les travailleurs étrangers occupés dans la Communauté doivent avoir un statut aussi proche que possible de celui des travailleurs nationaux; c'est d'ailleurs le cas dans certains pays.

Ne croyez-vous pas que la réussite de votre intégration dans la Communauté est directement liée à la stabilité politique en Espagne ?

Votre question peut se comprendre de deux façons. L'adhésion de l'Espagne est-elle conditionnée par un préalable de stabilité politique ou déterminera-t-elle une consolidation de notre démocratie ?

Je pense que la démocratie espagnole a sa propre stabilité interne, des raisons de se consolider qui sont autochtones. Il ne me viendrait pas l'esprit de supplier l'Europe de nous accepter pour nous aider à défendre notre démocratie. Non. Je pense, elle se consolidera par ses propres racines. Ceci dit, je pense que notre entrée dans la Communauté ne peut que nous aider. Ce n'est pas de la "fierté espagnole", c'est tout simplement objectif ...

Jacques BOURGUET